

A6 Enseignement optionnel : « Optionnel Nécropsie »

Durée de la formation : 30 heures inscrites à l'emploi du temps – 5 crédits ECTS

Compétences à obtenir :

- Conduire une démarche diagnostique pour un animal ou un groupe d'animaux.
- Effectuer, conditionner et transporter des prélèvements biologiques, choisir et réaliser ou bien prescrire les tests diagnostiques appropriés et les interpréter.
- Agir en scientifique.

Capacité d'accueil :

Un seul étudiant peut être accueilli par période d'optionnelle, compte tenu des contraintes de service.

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir/renforcer les compétences en lien avec la dissection, l'analyse et l'interprétation lésionnelles macroscopiques des cas nécropsiques (compétence : savoir réaliser un diagnostic lésionnel).
- Participer au processus de diagnostic complet des cas d'autopsie, de la phase nécropsique à la collecte et au traitement histotechnique des tissus en vue d'un examen histopathologique (renforcement de la compétence : savoir-faire un prélèvement post-mortem).
- Participation possible aux autopsies non pédagogiques réalisées occasionnellement l'après-midi (service anatomie pathologique), aux autopsies des services de pathologie du bétail, NAC/Faune sauvage et volailles.
- Contribuer à l'iconographie nécropsique et la mise en œuvre des supports interactifs en autopsie.

Moyens à disposition :

- Equipements relatifs à l'utilisation de la plateforme d'autopsie et au laboratoire d'anatomie pathologique.

Modalités d'évaluation :

- Caseload (coef 1), support numérique de présentation (coef 1) et présentation orale (coef 1)
Rédaction d'un caseload permettant de répertorier les cas suivis.

Responsable pédagogique : Nicolas GAIDE ; nicolas.gaide@envt.fr